

## Conseil de Quartier Grand Centre

### Compte rendu de la séance du vendredi 26 avril 2024

Etabli à partir des notes prises par Madame Diarrafa DIALLO et Monsieur Vincent CREACHEADEC

**En présence de :**

**Les Conseillers de quartier :**

- Madame BOUTALEB Meriem
- Madame CADIOT Nathalie
- Monsieur COLIN Stéphane
- Monsieur CREACHEADEC Vincent
- Monsieur DUPRAZ Hervé
- Monsieur FASIO Laurent
- Monsieur GARNIER Jean Louis
- Monsieur GENICHON Pierre
- Monsieur MARCHAND Frédéric
- Madame CADIOT Nathalie
- Madame PAINEAU Karine
- Madame PELAS Marie
- Monsieur ROUSSEL Johnny
- Madame SULLY Laura
- Madame TIJANE Souad
- ....

**La Municipalité :**

- Madame DIALLO Diarrafa, Adjointe de quartier Grand Centre (déléguée à l'Égalité femmes-hommes et à la Lutte contre l'habitat indigne.

### Points abordés lors de la réunion :

**Présentation des conseillers (tour de table)**

**Retour sur les difficultés de circulation évoquées lors des précédents conseils.**

- Place de Verdun :  
Il n'y a plus de marquage au sol  
Revoir la temporisation des feux tricolores à l'angle de la rue Johannes pour permettre une meilleure traversée pour les pétons et fluidifier la circulation. Madame DIALLO précise que les feux sont gérés par le Département.  
Le nettoyage du pont est de la responsabilité de la SNCF qui a été saisie à ce sujet.

- Une augmentation significative de la circulation de gros camions a été constatée sur certains axes de la commune (rue Henri Maillard et avenue Jean Jaurès en particulier). On déplore également de nombreux excès de vitesse qui sont accidentogènes.  
Les trois radars installés dans le prolongement de l'avenue Jaurès sur le territoire de Villemomble semblent efficaces.
- De nombreuses trottinettes électriques ou motos circulent sur les trottoirs ce qui est très dangereux (rue Henri Maillard).

**Plus généralement, le problème de la circulation automobile est récurrent sur l'ensemble du territoire de la commune. Les travaux de la rue Barbusse sont cités en exemple car cet aménagement de voirie a nettement apaisé la circulation automobile dans ce secteur.**

- Mise en double sens de la rue Contant : la rue n'est toujours pas en double sens en raison du retard pris par les fouilles archéologiques préventives. Idem pour l'ensemble des projets de cet îlot de centre-ville.
- Le parking souterrain de la place du marché n'est toujours pas ouvert. Le conseil s'interroge sur les raisons de ce retard.
- IL est nécessaire de mieux prendre en compte les modes de circulation douce (vélo...).

#### **Problème de la collecte des ordures ménagères.**

- Le conseil souligne le manque de civisme des concitoyens.
- Le conseil rappelle qu'un rendez-vous devait être pris avec les responsables de GPGE au sujet des ordures ménagères et du tri sélectif.

#### **Diagnostic en marchant**

- Proposition de mise en place d'un diagnostic global puis d'une sectorisation déterminant des rendez-vous mensuels. Cette organisation est jugée trop lourde et n'est pas retenue.
- Il faut réfléchir à un meilleur suivi des éléments relevés dans les diagnostics.
- Il est proposé d'explorer l'itinéraire suivant : départ de la rue Jules Guesde au niveau de la boulangerie avec une attention portée sur la partie basse de cette rue, puis rue Aristide Briand jusqu'au pont de chemin de fer et retour vers la gare par la rue Carnot. Cette déambulation sera suivie d'un moment d'échange convivial

**Le rendez-vous est fixé devant la mairie le mardi 28 mai 2024 à 18h30**

### Points divers

- Quelle est l'utilité de la nouvelle halle de marché ?  
Elle fait partie du projet plus global de centre-ville.
- Les orientations présentées dans de l'étude bioclimatique ne sont pas reprises dans la PLUI, ce qui est dommage.
- Monsieur Frédéric MARCHAND signale que les travaux devant l'école Montaigne nécessite la pose d'une palissade sur le trottoir. Aux heures d'affluence de l'école, le manque de visibilité entrainé par cette palissade rend la traversée des piétons très risquée. Une intervention est indispensable pour rendre la zone moins accidentogène.

FIN DE LA REUNION A 20h20.

La date du prochain conseil sera fixée lors du diagnostic du 28 mai.